

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE  
PROGRAMMATION 2023  
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

<b>Nom du porteur</b>	Ville : <b>CHENNEVIERES-SUR-MARNE</b> Association : <b>FEMMES RELAIS MEDIATRICES INTERCULTURELLES</b>
<b>Adresse</b>	5 Mail Rodin 94 500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
<b>Territoire du projet</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>PERMANENCES DE MEDIATION SOCIALE, CULTURELLE ET SCOLAIRE, ACCES AUX DROITS ET A LA SANTE, ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES</b>
<b>Renouvellement de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
<b>Priorités du cadre stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input checked="" type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input checked="" type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
<b>Thème ACsé</b> (Se référer à la nomenclature 2022)	Lien social, citoyenneté et participation des habitants (1.5) Actions de médiation (153) Médiation sociale et culturelle, prévention et gestion des conflits (1533)
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Local de l'Association Femmes Relais Médiatrices de Champigny Centre municipal la Colline Quartier Bois l'Abbé à Chennevières 13 rue Rabelais – 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

<p><b>Public visé</b></p>	<p>- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 180</p> <p>- <b>Origine géographique</b> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)  <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- <b>Caractéristiques d'âge</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans  <input type="checkbox"/> 6/15 ans  <input type="checkbox"/> 16/17 ans  <input type="checkbox"/> 18/25 ans  <input type="checkbox"/> 26/64 ans  <input type="checkbox"/> 65 ans et plus  <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- <b>Caractéristiques de sexe</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes  <input type="checkbox"/> Hommes  <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...)</b> :  /</p>
<p><b>Dates de déroulement de l'action</b>  (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p><b>Date de démarrage</b> : 01-01-2023  <b>Date de fin</b> : 31-12-2023  <b>Durée</b> : 1 an  <b>Fréquence</b> :</p> <p>- Permanence quotidienne au 5 Mail Rodin Champigny sur Marne.  - 1 permanence tous les 15 jours au Centre municipal la Colline.</p>
<p><b>Objectifs opérationnels de l'action</b>  (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les habitants dans des démarches administratives et leur proposer une aide quotidienne dans leur relation avec la collectivité.</li> <li>- Offrir aux habitants un lieu repère ouvert tous les jours de la semaine.</li> <li>- Accompagner les Canavérois(es) dans le cadre de lutte contre les violences conjugales et familiales.</li> </ul>
<p><b>Description synthétique de l'action</b></p>	<p><b>Contexte / Cadre général</b> :</p> <p>Le quartier du Bois l'Abbé rencontre des difficultés particulières liées à l'intégration, à l'immigration, au nonaccès aux droits mais aussi liées à la barrière de la langue.</p> <p>La population d'origines diverses se trouve confrontée à des difficultés dans un quartier difficile où plusieurs origines diverses se côtoient.</p> <p>Notre association a pour but d'impliquer les citoyens dans la vie du quartier, de la ville.</p>

**Déroulement de l'action / étapes :**

L'association des Femmes Relais Médiatrices Interculturelles de Champigny intervient dans le quartier de Bois l'Abbé depuis 1997 sur l'accès aux droits, la cohésion sociale et le vivre ensemble pour faciliter les démarches pour les populations des quartiers prioritaires en QPV.

Des permanences d'accueil au 5 Mail Rodin 94 500 Champigny-sur-Marne.

Le public est accueilli, écouté, orienté, informé et accompagné dans les démarches administratives et physiquement si besoin.

Le public peut être accueilli en différentes langues car les médiatrices et des bénévoles de l'association maîtrisent plusieurs langues.

Ces permanences ont lieu tous les jours du lundi au vendredi (sauf mardi après-midi) de 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

Depuis le 8 mars 2021, une permanence spécifique a été mise en place par l'association pour l'accompagnement individualisé des femmes victimes de violences.

L'objectif est de les aider à obtenir leur autonomie par l'insertion professionnelle, financière la recherche d'emploi

Cette permanence a lieu tous les lundis, mercredis et jeudi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Par ailleurs, depuis début 2022, une permanence au Centre municipal la Colline de Chennevières a lieu tous les 15 jours, les jeudis de 14h00 à 16h00.

L'association Femmes Relais Médiatrices, depuis plusieurs années, a amené un travail sur le quartier de Bois l'Abbé Chennevières-sur-Marne pour recevoir les habitants notamment dans le cadre de l'accompagnement social.

Ce travail a évolué en intégrant les groupes du travail CLSPD de Chennevières sur Marne.

- Prévention, accès au droit et citoyenneté des jeunes et des familles.
- Le plan de lutte contre la radicalisation
- Le réseau de violence intrafamiliale.

**Moyens mis en œuvre :****Moyens matériels :**

- 3 Lieux d'accueils
- 2 Points informatiques
- 5 Médiatrices

**Moyens humains :**

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	2.5
Adultes-Relais	3	3
Postes Fonjep	1	1
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
Bénévoles	6	0.5
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

**A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?**

A travers les demandes faites par les médiatrices, l'association a constaté que la population de quartier de Bois l'Abbé est en grande difficulté pour l'accès aux droits.

Le besoin repéré est celui de l'accompagnement social notamment le droit des étrangers.

Les parents rencontrent beaucoup de difficultés de dialogue et d'accès à l'école. Il apparaît donc nécessaire de faciliter l'accès aux droits et à la connaissance des institutions, notamment avec l'Education nationale, d'améliorer la relation entre les familles et l'école.

Par ailleurs, afin d'inciter l'implication citoyenne, il est indispensable de faire le lien entre les habitants et les institutions.

Rendre l'autonomie aux personnes par une projection d'insertion professionnelle.

**Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?**

Les besoins ont été identifiés par l'association, les partenaires institutionnels et la mairie.

<p><b>Acteurs et partenaires</b></p>	<p><b>Personne responsable de l'action :</b>  <b>Nom / Prénom :</b> Mme ASHRAF Asma  <b>Fonction :</b> Directrice  <b>Téléphone :</b> 06 78 12 54 07  <b>Mail :</b> <a href="mailto:frmic94@aol.com">frmic94@aol.com</a></p>
	<p><b>Intervenants sur l'action :</b>  Les 4 médiatrices au sein de l'association Femmes Relais Médiatrices Interculturelles de Champigny-sur-Marne sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme BEKAK Muzeyhan, Médiatrice « référent santé /famille »</li> <li>- Mme MAGUET Jennifer, Médiatrice « référent réseau violence intrafamilial »</li> <li>- Mme KORI Koudiedia, Médiatrice « référent école/ logement/ famille</li> <li>- Mme FETHI Khadija, Médiatrice, « référent droit des étrangers »</li> </ul>
	<p><b>Partenaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Services communaux :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre municipal la Colline (Pôle Social, Politique de la Ville, Services de proximité)</li> </ul> </li> <li>- <b>Partenaires extérieurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecoles de Chennevières (Les Hauts de Chennevières et Rousseau)</li> </ul> </li> <li>- <b>Dispositifs mobilisables :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT – (BOP 147)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Evaluation de l'action</b>  <b>Résultats attendus et indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer du lien entre les habitants et les institutions grâce à la médiation sociale.</li> <li>- Faciliter l'intégration des familles.</li> <li>- Redonner confiance aux gens en jouant un rôle d'interface et d'information.</li> <li>- Rendre la population autonome dans leur démarche d'intégration et la relation avec les institutions.</li> <li>- Encourager les habitants à l'implication citoyenne.</li> <li>- Améliorer le vivre ensemble.</li> </ul>
	<p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes canavéroises reçus aux permanences au Centre municipal la Colline</li> <li>- Carnet de bord</li> <li>- Nombre de personnes canavéroises reçues aux permanences dans le local de l'association à Champigny</li> <li>- Réunion du travail avec les partenaires et comité de pilotage de l'action.</li> </ul>

<b>Financement de l'action</b>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges de personnel : 8 448,00 €</li> <li>- Achats matières et fournitures : 1 100,00 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non</p> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité</p> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <p>Charges du personnel : Participation du temps des salariés estimé à 627 h sur l'année pour le temps passé à l'accompagnement des Canavérois(es) = 8 448€.</p> <p><b>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</b></p> <p>Les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition du local pour les permanences,</li> <li>- le temps d'intervention des bénévoles : traduction interprétariat et participation à la vie locale.</li> </ul> <p>Participation du temps des bénévoles estimé à 460h. Sur l'année = 5 300 €.</p> <p>L'investissement des bénévoles vaut à 3 ETP de l'action de l'association, nous estimons 0.5 ETP pour Chennevières.</p> <p><b>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</b></p> <p>Aucune.</p> <p><b>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2023 et celui de 2022 (notamment les augmentations) :</b></p> <p>Il n'y a pas d'écart.</p>
--------------------------------	---

**Cadre réservé à l'administration :**

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :